Rapport d'activité

Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

35e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
Paris, France
17 au 20 juin 2025

Délégation québécoise

- Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Vincent Caron (Portneuf), vice-président de la DANRANF
- Mme Suzanne Tremblay (Hull)
- Mme Élisabeth Prass (D'Arcy-McGee)
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- Mme Romane St-Laurent, directrice des communications au cabinet de la présidente de l'ANQ
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

Contexte

La relation bilatérale entre l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et l'Assemblée nationale française (ANF) est l'une des plus anciennes et des plus actives. Créée en 1979, la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) tient ses sessions annuelles en alternance au Québec et en France. La dernière réunion a eu lieu à Québec du 15 au 19 avril 2024. Les séances de travail ont porté sur l'actualité politique et parlementaire, l'adaptation et la résilience des politiques publiques face aux risques naturels et aux changements climatiques, ainsi que les influences étrangères dans nos démocraties via les réseaux sociaux.

Objectifs et résultats

Dans le contexte politique et commercial actuel et l'imposition par les États-Unis de tarifs douaniers au Canada et à l'Union européenne, faire connaître les priorités diplomatiques du Québec face à cette situation aux parlementaires français.

- En marge des travaux de la 35e session de la CIFQ, la présidente s'est entretenue avec la présidente de l'ANF, Mme Yaël Braun-Pivet. La présidente a notamment fait état du contexte économique incertain et des enjeux auxquels sont confrontés le Canada et le Québec face aux États-Unis. Elle a souligné l'importance, plus que jamais, du lien privilégié qui unit le Québec et la France. Les deux présidentes ont souligné la relation d'amitié entre les deux nations et leur volonté commune que leurs deux parlements poursuivent leur collaboration étroite.

- Dans le cadre de la séance sur l'actualité politique et parlementaire, les parlementaires québécois ont présenté aux parlementaires français les répercussions sur l'économie québécoise des récentes mesures adoptées par l'administration Trump. Bien que le Canada et le Québec devront nécessairement continuer de travailler avec les États-Unis, ils ont souligné la priorité, pour le Québec, de réduire cette dépendance envers son voisin du Sud et le potentiel économique énorme qui peut être développé avec la France.

- Lors d'un déjeuner offert par la Délégation générale du Québec à Paris, les discussions ont permis de faire état de la signature, le 13 juin dernier, d'une déclaration commune entre les gouvernements français et québécois, ayant pour objectif de renforcer la coopération économique dans les secteurs clés tels que l'aéronautique, les minéraux critiques et stratégiques, ainsi que l'intelligence artificielle. La déclaration prévoit également d'organiser un forum d'affaires France-Québec pour accroître le maillage entre les entreprises.

Présenter les moments significatifs de l'actualité politique québécoise au cours des derniers mois et s'enquérir des récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en France.

- La présidente de l'ANQ a présenté la situation politique et parlementaire au Québec, notamment en effectuant une mise à jour des principaux développements en matière de travaux parlementaires au Québec et sur les faits saillants de l'actualité de la dernière année.

- Les parlementaires français ont fait état de la composition éclatée de l'ANF depuis les élections de juillet 2024. Pour la première fois de l'histoire, onze groupes politiques y sont représentés, ce qui engendre un climat politique particulièrement instable. Depuis juillet 2024, de nombreux projets de loi ont tout de même été adoptés, mais il demeure difficile

pour le gouvernement de les mettre en œuvre. Les élections municipales françaises se tiendront en mars 2026.

Discuter de la thématique des impacts des écrans et des réseaux sociaux chez les jeunes et promouvoir le rapport de la Commission spéciale qui a été déposé en mai 2025.

- Cette séance de travail a permis aux députées de Hull et de D'Arcy-McGee, toutes deux membres de la Commission sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes, de partager les recommandations du rapport déposé le 21 mai dernier. Elles ont notamment fait état des consultations qui ont guidé leurs travaux et qui ont fait ressortir deux consensus importants : 90% des répondants étaient d'accord avec un âge minimal pour accéder aux réseaux sociaux et 61% étaient d'accord pour que le cellulaire soit interdit dans les écoles. De riches discussions ont eu lieu entre les parlementaires sur la responsabilité des écoles dans la prévention, le rôle d'accompagnement des parents et l'importance de les outiller, les difficultés de contrôler les grandes plateformes de réseaux sociaux et de légiférer en la matière et la nécessité de tendre vers un équilibre dans nos sociétés plutôt que d'interdire les écrans.

- L'audition de deux expertes, membres du Haut Conseil de la Santé publique en France, Mesdames Pascale Duché et Corinne Alberti, est venue renforcer les constats effectués par la Commission quant à l'importance de la littéracie numérique, de l'accompagnement des enfants par les écoles et les parents et de ne pas négliger la recherche pour mieux connaître les effets scientifiques de l'exposition aux écrans. Un rapport sur la santé des adolescents depuis 30 ans en France sera d'ailleurs rendu disponible prochainement. Le rapport de la Commission spéciale de l'ANQ a quant à lui été partagé aux deux expertes ainsi qu'aux parlementaires français.

- Finalement, lors d'un déplacement dans la ville de Caen, une visite terrain a été organisée au laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant (LaPsyDé), en présence du professeur Nicolas Poirel, expert en psychologie du développement perceptif et cognitif. Ce laboratoire est situé sur le Campus en Science et Innovation de Caen et utilise la plateforme Cyceron, qui abrite un ensemble unique de laboratoires et des équipements très modernes en IRM et TEP pour les investigations précliniques et humaines. Ses travaux ont permis d'en découvrir davantage sur les effets des écrans sur le cerveau des enfants. M. Poirel est l'auteur du livre « Votre enfant devant les écrans : ne paniquez pas - Ce que disent vraiment les neurosciences ».

Prendre part activement à la séance portant sur la coopération franco-québécoise en matière de défense et de promotion de la langue française.

- Les parlementaires français souhaitaient notamment discuter de ce thème considérant le danger réel de la perte de visibilité du français face à l'usage mondial de l'anglais. Le président du groupe d'amitié France-Québec, M. Stéphane Lenormand a soulevé la nécessité que ce sujet soit porté par la CIFQ.

- La présidente de l'ANQ a souligné la création du ministère de la Langue française et du premier Commissaire à la langue française au Québec et, plus récemment, le dépôt du projet de loi 109 *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique*. La députée de Hull a quant à elle souligné l'importance d'avoir accès à du contenu en français en ligne.

- La délégation québécoise a pu bénéficier de la présentation du Délégué général à la langue française, M. Paul de Sinety et de son équipe. Il a notamment fait état des démarches ayant cours afin de renforcer la Loi Toubon de 1994 en France, en s'inspirant de la récente Loi 96 : *Loi sur la langue officielle et commune du Québec*, plus incitative à son avis en matière de protection du français. Un projet de loi devrait être déposé à cet effet dans les prochains mois. Cette présentation et les discussions qui ont suivi ont permis de mettre en exergue les préoccupations et les enjeux relatifs à la promotion et à la protection de la langue française en France et au Québec, ainsi que la nécessité d'adopter une approche positive pour sensibiliser les jeunes et les nouvelles générations, de plus en plus exposés aux réseaux sociaux et à l'intelligence artificielle en anglais, afin de développer leur fierté francophone.

- Toujours en lien avec ce thème, la délégation québécoise a participé à une visite guidée de l'Institut de France, créé en 1795, et qui regroupe cinq Académies, dont l'Académie française, et qui contribue à la diffusion et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts. Son chancelier, M. Xavier Darcos, a souligné l'engagement de l'Institut envers l'indépendance des savoirs, dans un contexte où de nombreux chercheurs universitaires américains s'intéressent à venir s'établir en France.

Adopter une résolution permettant de transmettre certaines recommandations conjointes aux gouvernements du Québec et de la République française.

- À l'issue des travaux de la 35e session, la CIFQ a adopté la résolution suivante sur les deux thèmes à l'étude par la Commission : lien vers la résolution.

Statistiques

10 participants

6 experts invités

Suivi

La résolution adoptée à la fin des travaux de la 35e session a été envoyée aux ministres suivants :

- M. Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications;
- M. Jean-François Roberge, ministre de la Langue française;
- M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

La prochaine session de la CIFQ se tiendra à Québec au printemps 2026 (à confirmer).

Dépenses

Nathalie Roy (Montarville), présidente de l'Assemblée nationale du Québec	
Transport	2 365,00 $
Repas	458,82 $
Hébergement	2 304,62 $
Divers	370,33 $
Sous-total	**5 498,77 $**

Vincent Caron (Portneuf), vice-président de la DANRANF	
Transport	1 749,62 $
Repas	381,48 $
Hébergement	2 300,77 $
Divers	370,33 $
Sous-total	**4 802,20 $**

Suzanne Tremblay (Hull)	
Transport	1 610,67 $
Repas	430,95 $
Hébergement	2 300,77 $
Divers	370,33 $
Sous-total	**4 712,72 $**

Élisabeth Prass (D'Arcy-McGee)	
Transport	1 725,92 $
Repas	440,98 $
Hébergement	2 300,77 $
Divers	370,33 $
Sous-total	**4 838,00 $**

François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec	
Transport	1 792,11$
Repas	548,15 $
Hébergement	2 300,77 $
Divers	370,33 $
Sous-total	**5 011,36 $**

Romane St-Laurent, directrice des communications au cabinet de la présidente de l'Assemblée nationale du Québec	
Transport	1 792,11 $
Repas	548,15 $
Hébergement	2 300,77 $
Divers	370,33 $
Sous-total	**5 011,36 $**

Conseillère en relations interparlementaires et internationales	
Transport	1 800,00 $
Repas	548,15 $
Hébergement	2 304,61 $
Divers	370,33 $
Sous-total	**5 023,09 $**

Sous-totaux globaux	
Transport	12 835 $
Repas	3 357 $
Hébergement	16 113 $
Divers	2 592 $
TOTAL	**34 897 $**